

## Évaluations des espèces sauvages du COSEPAC (version détaillée), novembre 2017\*

Les résultats sont regroupés selon le taxon, puis selon la catégorie de statut. L'aire d'occurrence au Canada (par province, territoire ou océan) et l'historique des désignations de statut sont fournis pour chaque espèce sauvage.

### **Mammifères**

<b>Baleine grise</b>	<b><i>Eschrichtius robustus</i></b>	<b>En voie de disparition</b>
Population du groupe s'alimentant le long de la côte du Pacifique		
<u>Critères d'évaluation</u> D1		

#### Justification de la désignation

Les membres de cette petite population migrent annuellement depuis les aires de mise bas hivernales du Mexique jusqu'à dans les aires d'alimentation estivales des eaux du Pacifique Nord-Ouest, où ils résident pendant tout l'été. La taille estimée de la population est faible, soit environ 243 individus. En raison de sa petite taille, la population est vulnérable aux événements et aux menaces stochastiques, incluant la contamination due aux déversements d'hydrocarbures.

#### Répartition BC Océan Pacifique

#### Historique du statut

L'espèce a été considérée comme une seule unité et a été désignée « non en péril » en avril 1987. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2004. Division en deux populations en novembre 2017; la population du groupe s'alimentant le long de la côte du Pacifique a été désignée « en voie de disparition ».

<b>Baleine grise</b>	<b><i>Eschrichtius robustus</i></b>	<b>En voie de disparition</b>
Population du Pacifique Ouest		
<u>Critères d'évaluation</u> D1		

#### Justification de la désignation

Les membres de cette population migrent annuellement depuis les aires de mise bas hivernales du Mexique jusqu'à dans les aires d'alimentation estivales de la Russie en longeant la côte ouest du Canada. Les aires d'alimentation estivales et automnales sont principalement situées à deux petits endroits au large de la côte nord-est de l'île de Sakhaline et au large du sud du Kamtchatka. La population croît, mais elle demeure appauvrie, comptant quelque 174 adultes. De nombreuses menaces pèsent sur la population, notamment les effets cumulatifs des activités pétrolières et gazières croissantes dans l'aire d'estivage.

#### Répartition BC Océan Pacifique

#### Historique du statut

Cette population ne faisait pas partie de l'évaluation initiale de la population du Pacifique Nord-Est de la baleine grise qui a été considérée comme une seule unité et désignée « non en péril » en avril 1987. Cette nouvelle population du Pacifique Ouest a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2017.

<b>Caribou</b>	<b><i>Rangifer tarandus</i></b>	<b>En voie de disparition</b>
Population Dolphin-et-Union		
<u>Critères d'évaluation</u> A2ad+4acd		

#### Justification de la désignation

Cette population arctique de caribous est endémique au Canada, se trouvant au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle est reconnue pour ses tendances migratoires uniques dans le cadre desquelles elle se déplace de l'île de Victoria à la partie continentale en passant par la glace de mer. Selon les observations, l'aire de répartition de la population affiche des contractions et des extensions depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, et ces fluctuations correspondent plus ou moins à celles de la taille de la population. Au début des années 1900, la harde était grande, puis a fait l'objet d'un important déclin probablement précipité par l'introduction des armes à feu, combinée à des hivers rigoureux. Une période de 50 à 60 ans de faible densité sans migration apparente sur la glace de mer a ensuite suivi. La harde a commencé à augmenter à la fin des années 1970 et a repris sa migration vers le continent à la fin des années 1980; les effectifs se sont accrus jusqu'à dans les années 1990. En 2015, la harde était estimée à environ 18 000 individus. Trois estimations tirées de relevés au cours des 18 dernières années ainsi que les connaissances traditionnelles autochtones indiquent un

déclin de 50 à 60 %, qui semble s'être accéléré depuis 2010. La population fait face à de multiples menaces, dont une connectivité réduite et une migration perturbée entre les aires d'hivernage et d'estivage associées à la navigation commerciale dans le détroit de Dease, laquelle est de plus en plus soutenue par des brise-glaces. Les changements climatiques sont liés à la réduction des périodes de couverture de glace et à l'irrégularité des conditions de la glace de mer, lesquelles causent des mortalités par noyade et des retards de migration qui, à leur tour, ont des conséquences sur la nutrition et la charge parasitaire. La surexploitation a joué un rôle dans les déclins passés, et les taux d'exploitation récents sont inconnus, bien que les possibilités d'accès pour cinq autres collectivités aient augmenté. La propagation d'insectes nuisibles et d'agents pathogènes résultant des changements climatiques est une préoccupation additionnelle. Les fluctuations démographiques naturelles demeurent une source d'incertitude.

#### Répartition NT NU

#### Historique du statut

La désignation initiale considérée comme une seule unité comprenait le caribou de Peary, *Rangifer tarandus pearyi*, et ce qui est maintenant connu sous le nom de caribou (population Dolphin-and-Union), *Rangifer tarandus*. Cette unité a été désignée « menacée » en avril 1979. Division en 1991 pour permettre la désignation de trois populations distinctes : population de l'île Banks (en voie de disparition), population du Haut-Arctique (en voie de disparition) et population du Bas-Arctique (menacée). En mai 2004, les trois désignations de population ont été désactivées, et le caribou de Peary a été évalué séparément du caribou (population Dolphin-and-Union), *Rangifer tarandus*. Le caribou (population Dolphin-and-Union) est composée d'une partie de l'ancienne « population du Bas-Arctique » et il a été désignée espèce « préoccupante » en mai 2004. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2017.

#### **Baleine grise**

#### ***Eschrichtius robustus***

#### **Non en péril**

#### **Population migratrice du Pacifique Nord**

#### Critères d'évaluation sans objet

#### Justification de la désignation

Les membres de cette population migrent annuellement depuis les aires de mise bas hivernales du Mexique jusque dans les aires d'alimentation estivales des mers de Béring, des Tchouktches et de Beaufort. Malgré un déclin en 1999 et en 2000, les effectifs ont augmenté et sont demeurés bien au-dessus de ce qu'ils étaient au milieu du 20<sup>e</sup> siècle et sont relativement stables depuis le milieu des années 1990, avec environ 21 000 individus.

#### Répartition YT NT BC Océan Pacifique Océan Arctique

#### Historique du statut

L'espèce a été considérée comme une seule unité et a été désignée « non en péril » en avril 1987. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en mai 2004. Division en deux populations en novembre 2017; la population migratrice du Pacifique Nord a été désignée « non en péril ».

## Oiseaux

#### **Pic de Williamson**

#### ***Sphyrapicus thyroideus***

#### **En voie de disparition**

#### Critères d'évaluation C2a(ii)

#### Justification de la désignation

Ce pic migrateur dépend des vieilles forêts conifériennes et mixtes de l'intérieur méridional de la Colombie-Britannique. Moins de 1 000 individus se reproduisent au sein de deux sous-populations canadiennes. L'aire de répartition est grandement limitée par la disponibilité de grands arbres de nidification âgés pour la plupart de plusieurs centaines d'années. La principale menace qui pèse sur cette espèce est l'exploitation et la récolte forestière, notamment l'enlèvement d'arbres dangereux pour assurer la sécurité des travailleurs, les incendies de forêt et la suppression des incendies. Parmi les menaces à plus faible impact figurent le développement résidentiel et urbain, l'élevage de bétail et l'exploitation d'énergies renouvelables. En dépit des récents règlements sur la récolte forestière en Colombie-Britannique visant à protéger l'habitat de nidification, le nombre d'individus reproducteurs devrait, selon les prévisions, continuer de baisser.

#### Répartition BC

#### Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2005. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2017.

**Petite Nyctale de la sous-espèce  
*brooksi***

***Aegolius acadicus brooksi***

**Menacée**

**Critères d'évaluation** Correspond à la catégorie « en voie de disparition », C2a(ii), mais est désignée « menacée », C2a(ii), puisque cette sous-espèce n'est pas en danger de disparition imminent.

**Justification de la désignation**

Cette sous-espèce distincte endémique au Canada compte une petite population de moins de 2 000 individus reproducteurs, restreinte à l'archipel Haida Gwaii au large de la côte du Pacifique de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'une espèce spécialiste des forêts, qui préfère les vieilles forêts de conifères renfermant une abondance de chichots pour la nidification ainsi qu'un sous-étage ouvert. On s'attend à ce que le nombre d'oiseaux reproducteurs baisse encore au cours des 15 prochaines années en raison des activités continues d'exploitation forestière. Parmi les autres menaces continues à faible niveau qui pèsent sur la sous-espèce figurent les espèces envahissantes, introduites et indigènes problématiques, la mortalité accidentelle due aux collisions sur les routes et les effets des feux de forêt. Comme un peu plus de 70 % de Haida Gwaii se trouvent désormais dans des zones protégées où les activités forestières sont interdites, incluant réserve de parc national, parc provincial et réserves créées aux termes du Haida Gwaii Strategic Land Use Agreement [Accord sur l'aménagement stratégique des terres de Haida Gwaii], cette sous-espèce ne risque pas de disparaître de façon imminente.

**Répartition BC**

**Historique du statut**

Espèce désignée « menacée » en avril 2006. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2017.

**Faucon pèlerin de la sous-espèce  
*pealei***

***Falco peregrinus pealei***

**Préoccupante**

**Critères d'évaluation** Correspond au critère de la catégorie « menacée », D1, mais est désignée espèce « préoccupante » compte tenu de l'augmentation continue du nombre d'individus, de la reproduction d'une grande partie de la population dans les aires protégées, ainsi que de l'immigration de source externe.

**Justification de la désignation**

Cette sous-espèce est présente sur presque tout le littoral de la Colombie-Britannique. Malgré la hausse continue de ses effectifs, la population demeure petite. Toutefois, une grande portion de la population se reproduit dans des aires protégées, et la probabilité d'immigration de source externe à partir des États-Unis est élevée. Néanmoins, il y a encore des préoccupations à l'effet que les déversements d'hydrocarbures ou d'autres facteurs pouvant réduire les populations d'oiseaux de mer, dont la sous-espèce se nourrit, n'entraînent son déclin.

**Répartition BC**

**Historique du statut**

Au départ, le COSEpac a évalué le Faucon pèlerin au Canada en tant que trois sous-espèces : sous-espèce *anatum* (en voie de disparition en avril 1978, menacée en avril 1999 et en mai 2000), sous-espèce *tundrius* (menacée en avril 1978 et préoccupante en avril 1992) et sous-espèce *pealei* (préoccupante en avril 1978, en avril 1999 et en novembre 2001). En avril 2007, le Faucon pèlerin au Canada a été évalué en tant que deux unités distinctes : sous-espèce *pealei* et *anatum/tundrius*. Le Faucon pèlerin de la sous-espèce *pealei* a été désigné espèce « préoccupante » en avril 2007 et en novembre 2017.

**Faucon pèlerin *anatum/tundrius***

***Falco peregrinus anatum/tundrius***

**Non en péril**

**Critères d'évaluation** sans objet

**Justification de la désignation**

Après des baisses marquées au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette espèce a connu un regain important au cours des dernières décennies, affichant de façon continue des hausses modérées à fortes dans de nombreuses parties du Canada depuis le dernier rapport de situation en 2007. Le rétablissement initial était le résultat de réintroductions dans la majeure partie du sud du Canada à la suite de l'interdiction des pesticides organochlorés (p. ex. DDT). De plus en plus, la croissance démographique continue est fonction d'une productivité saine et, dans le cas des couples nicheurs en milieu urbain, de l'exploitation d'habitat auparavant inoccupé. Bien que des polluants continuent d'être utilisés dans les aires d'hivernage de certains individus et d'être détectés dans des échantillons de tissus, leurs concentrations ne semblent pas nuire au succès de reproduction à l'échelle des populations. La mesure dans laquelle les populations se sont rétablies par rapport aux niveaux historiques est généralement inconnue, mais la forte croissance soutenue de la population globale donne à penser qu'aucune menace significative ne pèse actuellement sur l'espèce.

**Répartition YT NT NU BC AB SK MB ON QC NB NS NL**

### Historique du statut

Au départ, le COSEPAC a évalué le Faucon pèlerin au Canada en tant que trois sous-espèces : sous-espèce *anatum* (en voie de disparition en avril 1978, menacée en avril 1999 et en mai 2000), sous-espèce *tundrius* (menacée en avril 1978 et préoccupante en avril 1992) et sous-espèce *pealei* (préoccupante en avril 1978, en avril 1999 et en novembre 2001). En avril 2007, le Faucon pèlerin au Canada a été évalué en tant que deux unités distinctes : sous-espèce *pealei* et *anatum/tundrius*. Le Faucon pèlerin *anatum/tundrius* a été désigné espèce « préoccupante » en avril 2007. Réexamen du statut et inscription à la catégorie « non en péril » en novembre 2017.

## **Reptiles**

### **Scinque des prairies**

Critères d'évaluation sans objet

### ***Plestiodon septentrionalis***

**Préoccupante**

#### Justification de la désignation

L'aire de répartition canadienne de cette espèce, qui se limite à une petite zone de prairies mixtes sur des sols sablonneux du Manitoba, est isolée du reste de l'aire de répartition de l'espèce aux États-Unis par plus de 100 km. Son habitat de prairie a historiquement fait l'objet d'une perte et d'une fragmentation principalement en raison des activités agricoles. La succession de peupliers faux-trembles et l'invasion par des plantes exotiques continuent de dégrader les habitats restants. Plusieurs nouvelles localités ont été découvertes dans l'aire de répartition connue depuis la dernière évaluation grâce aux activités de relevé accrues. De plus, des activités de gestion de l'habitat ont cours dans des portions de l'aire de répartition se trouvant en territoire domanial et sur des terres provinciales. Le changement de statut de l'espèce par rapport à l'évaluation précédente est dû à une interprétation différente des critères d'évaluation du statut par le COSEPAC. Bien que l'espèce ne soit plus considérée comme à risque de disparition imminente, elle pourrait devenir « menacée » si les facteurs qui lui nuisent ne sont pas atténués.

#### Répartition MB

### Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en novembre 2017.

## **Poissons**

### **Méné long**

Critères d'évaluation A2b+3bc+4bc+B2ab(i,ii,iii,iv,v)

### ***Clinostomus elongatus***

**En voie de disparition**

#### Justification de la désignation

Ce petit méné coloré est très vulnérable aux variations de débits et aux baisses de la qualité de l'eau telles que celles observées dans les bassins versants urbains et agricoles. L'aire de répartition canadienne de cette espèce chevauche considérablement la région du Grand Toronto (RGT), où l'utilisation des terres à des fins urbaines est répandue et devrait augmenter dans le futur. L'expansion continue de la RGT a mené à une dégradation continue de l'habitat, ce qui entraîne d'importantes diminutions en matière d'aire de répartition et du nombre d'individus et de populations.

#### Répartition ON

### Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1987. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 2007 et en novembre 2017.

### **Saumon rouge**

#### **Population Cultus-T**

Critères d'évaluation C2a(ii)

### ***Oncorhynchus nerka***

**En voie de disparition**

#### Justification de la désignation

Le lac Cultus, un des lacs les plus fortement exploités en Colombie-Britannique, est aménagé à des fins récréatives, résidentielles et agricoles. La qualité de l'eau du lac se détériore en raison des fuites provenant d'installations septiques, du ruissellement agricole, de l'utilisation domestique d'engrais et d'une espèce introduite, le myriophylle en épis (*Myriophyllum* sp.). La population reproductrice a diminué régulièrement depuis 1950, et la taille actuelle de la population demeure très petite. Cette petite population continue de faire face à des taux d'exploitation élevés en tant que prises accessoires dans des pêches visant d'autres populations de saumons.

#### Répartition BC Océan Pacifique

#### Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » suite à une évaluation d'urgence en octobre 2002. Réexamen et confirmation du statut en mai 2003 et en novembre 2017.

#### **Saumon rouge**

#### ***Oncorhynchus nerka***

#### **En voie de disparition**

##### **Population Bowron-DE**

Critères d'évaluation A2b

##### Justification de la désignation

Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. Le nombre d'individus matures dans la population diminue depuis le milieu des années 1950, et l'on observe un déclin marqué depuis les trois dernières générations. Les chiffres les plus récents sont parmi les plus bas de la série chronologique. Les taux d'exploitation annuels dépassent 30 % depuis de nombreuses années, alors que la population est en déclin.

Répartition BC Océan Pacifique

#### Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2017.

#### **Saumon rouge**

#### ***Oncorhynchus nerka***

#### **En voie de disparition**

##### **Population Harrison (amont)-T**

Critères d'évaluation A2b

##### Justification de la désignation

Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. Le nombre d'individus matures est passé d'un faible niveau en 1960 à un sommet en 1980. Depuis, les effectifs ont fluctué à la baisse pour atteindre un minimum historique dans la période la plus récente.

Répartition BC Océan Pacifique

#### Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2017.

#### **Saumon rouge**

#### ***Oncorhynchus nerka***

#### **En voie de disparition**

##### **Population Quesnel-E**

Critères d'évaluation A2b+4b

##### Justification de la désignation

Cette population est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. Une nouvelle menace potentielle pour la population découle de la rupture d'un bassin de résidus miniers, dont le contenu s'est écoulé dans le lac Quesnel en 2014. La population connaît un déclin constant depuis 2000.

Répartition BC Océan Pacifique

#### Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2017.

#### **Saumon rouge**

#### ***Oncorhynchus nerka***

#### **En voie de disparition**

##### **Population Seton-T**

Critères d'évaluation A2b

##### Justification de la désignation

Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. Le nombre d'individus matures dans cette population était relativement élevé et stable depuis le milieu des années 1970 jusqu'à la fin des années 1990. Depuis, les effectifs ont considérablement diminué pour atteindre une très faible abondance et sont près d'un minimum historique.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2017.

**Saumon rouge**

***Oncorhynchus nerka***

**En voie de disparition**

**Population Takla-Trembleur-à montaison hâtive dans la Stuart**

Critères d'évaluation A2b+4b

Justification de la désignation

Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. Le nombre d'individus matures diminue régulièrement depuis plus de 20 ans, et ce, malgré la réduction de la mortalité par pêche. La productivité est actuellement très faible.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2017.

**Saumon rouge**

***Oncorhynchus nerka***

**En voie de disparition**

**Population Takla-Trembleur-Stuart-E**

Critères d'évaluation A2b+4bd

Justification de la désignation

Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. Le nombre d'individus matures diminue régulièrement depuis 3 générations, mais les prélèvements par pêche demeurent élevés.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2017.

**Saumon rouge**

***Oncorhynchus nerka***

**En voie de disparition**

**Population Taseko-DE**

Critères d'évaluation A2b; C2a(ii)

Justification de la désignation

Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. La piétre qualité des données a causé une lacune dans les estimations démographiques au milieu de la série chronologique (années 1960 à années 1990). Le nombre d'individus matures était relativement élevé à la fin des années 1990. Depuis, les effectifs ont considérablement diminué et sont près d'un minimum historique.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2017.

**Grosse poule de mer**

***Cyclopterus lumpus***

**Menacée**

Critères d'évaluation Correspond aux critères de la catégorie « en voie de disparition », A2b, mais est désignée « menacée », A2b, puisque l'espèce n'est pas en danger imminent de disparition du pays.

Justification de la désignation

Cette espèce de poisson marin est largement répartie dans l'Atlantique Nord-Ouest. Les débarquements de pêches commerciales dirigées ont abruptement baissé depuis 2005, malgré la forte demande sur le marché. Selon les relevés au chalut de fond menés sur 19 à 20 ans dans la partie centrale de l'aire de répartition canadienne (au large du sud de Terre-Neuve), l'abondance a connu un déclin d'environ 58 %. Toutefois, elle semble être demeurée stable dans d'autres parties de l'aire de répartition canadienne, dont le nord du golfe du Saint-Laurent, ce qui rend la recolonisation possible.

Répartition NU MB ON QC NB PE NS NL Océan Atlantique

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en novembre 2017.

<b>Lamproie de Vancouver</b>	<b><i>Entosphenus macrostomus</i></b>	<b>Menacée</b>
<b>Critères d'évaluation</b> Correspond à la catégorie « en voie de disparition », B1ab(iii)+2ab(iii), mais est désignée « menacée », B1ab(iii)+2ab(iii), puisque l'espèce n'est pas en danger imminent de disparition.		

**Justification de la désignation**

Ce poisson parasite endémique n'est présent que dans trois lacs interreliés et dans les tronçons inférieurs des grands affluents d'un seul bassin versant de l'île de Vancouver. Les aires de fraye et les habitats d'alevinage des juvéniles ont une répartition limitée dans les deltas des affluents et l'habitat littoral des lacs. Des déclins lents mais continus de la qualité et de la quantité de l'habitat dues aux menaces posées par les sécheresses et les activités de gestion de l'eau, la mobilisation des sédiments suivant l'exploitation forestière en haut de pente et l'aménagement des berges menacent la persistance à long terme de l'espèce.

**Répartition** BC

**Historique du statut**

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2000, en novembre 2008, et en novembre 2017.

<b>Méné d'argent de l'Ouest</b>	<b><i>Hybognathus argyritis</i></b>	<b>Menacée</b>
<b>Critères d'évaluation</b> Correspond à la catégorie « en voie de disparition », B1ab(iii)+2ab(iii), mais est désigné espèce « menacée », B1ab(iii)+2ab(iii), puisque l'espèce n'est pas en danger de disparition imminente du pays.		

**Justification de la désignation**

Cette espèce de méné de petite taille est limitée au Canada à la rivière Milk, dans le sud de l'Alberta. C'est un espèce spécialiste de l'habitat qui vit dans les zones d'eau turbides peu profondes des prairies où le débit saisonnier est hautement variable et les sédiments fins très instables. L'espèce est menacée par la gestion des débits résultant des dérivations d'eau aux États-Unis et le climat plus chaud et plus sec exerçant des impacts négatifs sur la quantité et la qualité de l'habitat. L'espèce satisfait aux critères de la catégorie « espèce en voie de disparition », mais la gravité des menaces n'est pas certaine, et rien n'indique un déclin de l'abondance depuis la dernière évaluation.

**Répartition** AB

**Historique du statut**

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1997. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 2008. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<b><i>Oncorhynchus nerka</i></b>	<b>Menacée</b>
<b>Population North Barrière-DE</b>		

**Critères d'évaluation** C2a(ii)

**Justification de la désignation**

Après la disparition d'une population à la suite de la construction d'un barrage dans les années 1920, l'établissement d'une nouvelle population a été réalisé grâce à la transplantation d'individus. Bien que la croissance initiale de la population ait été rapide, les poissons sont maintenant confrontés, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. Depuis 1980, le déclin est continu, et la taille de la population est aujourd'hui petite.

**Répartition** BC Océan Pacifique

**Historique du statut**

Espèce désignée « menacée » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<b><i>Oncorhynchus nerka</i></b>	<b>Menacée</b>
<b>Population Widgeon - Rivière</b>		

**Critères d'évaluation** D1

**Justification de la désignation**

Cette population naturellement petite est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. Le nombre d'individus matures était relativement stable de 1950 à 1990, puis a considérablement diminué pour atteindre un creux en 2000. Au cours des trois dernières

générations, le nombre de poissons a atteint les abondances d'avant 1990. Toutefois, en raison de sa petite taille, la population est vulnérable aux événements stochastiques et aux menaces croissantes.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en novembre 2017.

**Cisco de l'Alaska**

Critères d'évaluation sans objet

***Coregonus laurettae***

**Préoccupante**

Justification de la désignation

Ce poisson anadrome migre annuellement dans les eaux de l'Alaska du fleuve Yukon pour se rendre dans le cours supérieur du même fleuve au Canada. L'abondance de l'espèce dans la portion canadienne du fleuve Yukon n'est pas connue, mais elle est faible comparativement à celle des sections du fleuve en Alaska. La principale menace qui pèse sur la population au Canada est la combinaison des activités de pêche dirigée et des prises accessoires, lesquelles sont toutefois mal quantifiées. Si la pêche n'est pas gérée efficacement, l'espèce pourrait devenir « menacée ».

Répartition YT

Historique du statut

Espèce étudiée en avril 1990 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en novembre 2004 et en novembre 2017.

**Saumon rouge**

**Population Kamloops-DE**

Critères d'évaluation sans objet

***Oncorhynchus nerka***

**Préoccupante**

Justification de la désignation

Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. Toutefois, le nombre d'individus matures dans la population est actuellement supérieur à ceux observés de 1960 à 1995. Bien qu'il y ait eu une diminution du nombre d'individus matures au cours des trois dernières générations, cette diminution s'est produite à partir du maximum qui a été observé pendant la période de 65 ans. Néanmoins, on constate un déclin depuis les trois dernières générations, et cette espèce pourrait devenir « menacée » si les facteurs menant à son déclin ne sont pas gérés efficacement.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2017.

**Saumon rouge**

**Population Lillooet-Harrison-T**

Critères d'évaluation sans objet

***Oncorhynchus nerka***

**Préoccupante**

Justification de la désignation

Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. L'abondance de la population a considérablement augmenté entre 1960 et 1990, avant de connaître un déclin. Bien que l'abondance actuelle soit supérieure ou semblable à celles observées dans les années 1950 jusqu'en 1970, la population pourrait devenir « menacée » si les menaces actuelles ne sont pas gérées et si la population continue à diminuer.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<i>Oncorhynchus nerka</i>	<b>Préoccupante</b>
<b>Population Nahatlatch-DE</b>		
<u>Critères d'évaluation</u> sans objet		

Justification de la désignation

Le nombre d'individus matures est faible et, si les menaces menaient à un déclin de ce nombre, l'espèce pourrait devenir « menacée ». Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<i>Oncorhynchus nerka</i>	<b>Préoccupante</b>
<b>Population Francois-Fraser-E</b>		
<u>Critères d'évaluation</u> sans objet		

Justification de la désignation

Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat. Toutefois, le nombre d'individus matures a considérablement augmenté au cours de la période de 1970 à 2000, et les chiffres les plus récents sont parmi les plus élevés jamais consignés. Néanmoins, on observe un déclin depuis les trois dernières générations, et cette espèce pourrait devenir « menacée » si les facteurs contribuant à son déclin ne sont pas gérés efficacement.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<i>Oncorhynchus nerka</i>	<b>Préoccupante</b>
<b>Population Harrison (aval)-T</b>		
<u>Critères d'évaluation</u> sans objet		

Justification de la désignation

Malgré le nombre d'individus matures très peu élevé de 1950 à 1995, la population a persisté. Elle pourrait toutefois devenir « menacée » si les menaces actuelles ne sont pas gérées et si elle commence à diminuer. Cette espèce anadrome est confrontée, dans les zones d'eau douce et marine, à un certain nombre de menaces, lesquelles entraînent une baisse de la qualité de l'habitat.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<i>Oncorhynchus nerka</i>	<b>Non en péril</b>
<b>Population Nadina-Francois-DE</b>		
<u>Critères d'évaluation</u> sans objet		

Justification de la désignation

Le nombre d'individus matures a augmenté de manière constante depuis 1950, et les chiffres les plus récents sont les plus élevés jamais consignés.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<i>Oncorhynchus nerka</i>	<b>Non en péril</b>
<b>Population Chilliwack-DE</b>		
<u>Critères d'évaluation</u> sans objet		

Justification de la désignation

Le nombre d'individus matures ne fait l'objet d'un suivi que depuis 2001, ce qui entraîne une incertitude considérable quant à la façon dont l'abondance récente se compare aux valeurs historiques. Néanmoins, le nombre d'individus matures a augmenté au cours des 3 dernières générations.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<i>Oncorhynchus nerka</i>	<b>Non en péril</b>
<b>Population Complexe Shuswap-T</b>		
<u>Critères d'évaluation</u> sans objet		

Justification de la désignation

Cette population affiche une dominance cyclique extrême, où la lignée dominante est en moyenne 600 fois plus grande que la plus petite lignée. Bien que le nombre d'individus matures de la plus grande lignée varie grandement, il n'a jamais été inférieur à 500 000; il a dépassé les 2,5 millions à 2 reprises (2002 et 2010), et son abondance ne présente aucune tendance.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<i>Oncorhynchus nerka</i>	<b>Non en péril</b>
<b>Population Shuswap-DE</b>		
<u>Critères d'évaluation</u> sans objet		

Justification de la désignation

Le nombre d'individus matures dans la population a augmenté depuis les premières mentions au milieu des années 1950. La population ne satisfait à aucun des critères de risque.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<i>Oncorhynchus nerka</i>	<b>Non en péril</b>
<b>Population Anderson-Seton-DE</b>		
<u>Critères d'évaluation</u> sans objet		

Justification de la désignation

Le nombre d'individus matures dans la population a augmenté depuis les premières mentions au milieu des années 1950, et les chiffres les plus récents sont les plus élevés jamais consignés.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en novembre 2017.

<b>Saumon rouge</b>	<i>Oncorhynchus nerka</i>	<b>Non en péril</b>
<b>Population Pitt-DE</b>		
<u>Critères d'évaluation</u> sans objet		

Justification de la désignation

Le nombre d'individus matures dans la population est actuellement beaucoup plus élevé qu'il ne l'était au cours de la période de 1950 jusqu'à la fin des années 1990.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en novembre 2017.

**Saumon rouge**

*Oncorhynchus nerka*

**Non en péril**

**Population Harrison - Rivière**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Le nombre d'individus matures dans la population a considérablement augmenté au cours des trois dernières générations et s'élève maintenant à un sommet historique.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en novembre 2017.

**Saumon rouge**

*Oncorhynchus nerka*

**Non en péril**

**Population Chilko-DE**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Le nombre d'individus matures dans la population a augmenté depuis les premières mentions au milieu des années 1950, et les chiffres les plus récents sont parmi les plus élevés jamais consignés.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en novembre 2017.

**Saumon rouge**

*Oncorhynchus nerka*

**Non en péril**

**Population Chilko-E**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation

Le nombre d'individus matures dans la population a augmenté depuis les premières mentions au milieu des années 1950, et les chiffres les plus récents sont parmi les plus élevés jamais consignés.

Répartition BC Océan Pacifique

Historique du statut

Espèce désignée « non en péril » en novembre 2017.

## **Arthropodes**

**Héliotin de Verna**

*Schinia verna*

**Menacée**

Critères d'évaluation C2a(i)

Justification de la désignation

Ce papillon de nuit est endémique aux Prairies canadiennes. Malgré de nombreux efforts de recherche au cours des deux dernières décennies, on le rencontre peu fréquemment. On croit que l'espèce est naturellement rare dans l'habitat de prairie convenable, lequel est fragmenté par le développement agricole. Selon l'avis des experts, des mentions de collections et les efforts de recherche étendus dans les localités connues de ce papillon de nuit, la population totale est probablement petite (moins de 10 000 adultes) et composée de petites sous-populations.

Répartition AB SK MB

Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en mai 2005. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2017.

<b>Cicadelle à queue rouge</b>	<b><i>Aflexia rubranura</i></b>	<b>Préoccupante</b>
<b>Population des plaines des Grands Lacs</b>		
<b>Critères d'évaluation</b> sans objet		

Justification de la désignation

Il s'agit d'une espèce qui ne vole pas, avec une capacité de dispersion limitée. Elle est restreinte aux habitats restants d'alvar dans les prairies et les savanes de l'île Manitoulin et des îles adjacentes, en Ontario. La seule plante hôte connue de l'espèce, le sporobole à glumes inégales, a une vaste aire de répartition, mais elle est également rare. L'espèce se trouve dans un petit nombre de sites menacés par les activités continues d'extraction d'agrégats, les incendies et la suppression des incendies, le pâturage du bétail et les utilisations récréatives.

Répartition ON

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2017.

## **Plantes vasculaires**

<b>Arabette du Québec</b>	<b><i>Boechera quebecensis</i></b>	<b>En voie de disparition</b>
<b>Critères d'évaluation</b> B2ab(iii,v); C2a(i)		

Justification de la désignation

Cette plante est endémique au Canada et est restreinte aux falaises et aux escarpements calcaires de la Gaspésie, dans l'est du Québec. Un faible nombre d'individus se trouvent dans un petit nombre de sites dispersés. La plante est menacée par les grimpeurs, et sa croissance sur des roches instables la rend vulnérable aux éboulements.

Répartition QC

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2017.

<b>Ériogone du Nord</b>	<b><i>Eriogonum flavum</i> var. <i>aquelinum</i></b>	<b>Préoccupante</b>
<b>Critères d'évaluation</b> sans objet		

Justification de la désignation

Au Canada, cette plante vivace est limitée à un petit nombre de sites dans le sud-ouest du Yukon. Elle vit sur des pentes de prairies sèches et orientées vers le sud, lesquelles sont de rares vestiges des vastes steppes de la Béringie, qui était restée libre de glace. Malgré un taux de recrutement apparemment faible, le nombre d'individus matures demeure stable. Cette espèce pourrait devenir « menacée » alors que les changements climatiques rapides entraînent une augmentation des précipitations et l'empâtement des prairies par les arbres et les arbustes indigènes.

Répartition YT

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2017.

## **Mousses**

<b>Andersonie charmante</b>	<b><i>Bryoandersonia illecebra</i></b>	<b>Menacée</b>
<b>Critères d'évaluation</b> D1		

Justification de la désignation

Cette mousse de grande taille, très ramifiée et longévive se trouve au Canada seulement dans le sud de l'Ontario, où la majorité des localités se trouvent dans la zone carolinienne fortement fragmentée. Les menaces potentielles comprennent la pollution, les activités récréatives, l'exploitation forestière et le développement résidentiel et commercial. Bien que son abondance soit plus élevée dans cette zone écologique restreinte qu'on ne le croyait lors de la première évaluation par le COSEPAC, l'espèce demeure rare, et son absence de grandes zones d'habitat apparemment convenables laisse croire à une limitation par d'autres menaces ou des facteurs naturels. Là où l'espèce est présente, on trouve généralement peu de colonies, et ce, même quand les activités de recherche sont intensives. La présence de l'espèce dans des milieux récemment aménagés montre que la dispersion est possible, mais leur mode de dispersion est incertain. Seules des plantes femelles ont été trouvées au Canada, et on n'a jamais pu observer de sporophytes.

## Répartition ON

### Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en mai 2003. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2017.

#### **Bryum de Porsild**

Critères d'évaluation C2a(i)

#### ***Haplodontium macrocarpum***

**Menacée**

### Justification de la désignation

Cette mousse rare est répartie de façon dispersée et occupe de très petites superficies au sein d'une grande aire de répartition canadienne. Elle dépend d'habitats rares très spécifiques sur des substrats calcaires ombragés, caractérisés par une humidité continue pendant la saison de croissance. Ces habitats sont menacés par la sécheresse, l'érosion par la glace, les tempêtes et les incendies de forêt, dont la gravité devrait augmenter sous l'effet des changements climatiques. Certains sites sont également soumis à des menaces provenant des activités récréatives et du développement industriel. De nombreuses parcelles d'habitat sont de superficie insuffisante pour être en mesure de soutenir une population viable. Il existe 19 localités connues réparties dans l'est et l'ouest du pays ainsi que dans l'Arctique canadien. La distance entre ces parcelles dépasse la distance de dispersion probable de l'espèce. Bien que de nouvelles colonies aient été découvertes en Alberta, l'espèce continue à montrer des signes de déclin et de perte de colonies, en particulier à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui entraînera probablement d'autres déclins.

## Répartition NU BC AB NL

### Historique du statut

Espèce désignée « menacée » en novembre 2003. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2017.

\*La révision de la classification de la physconie pâle (*Physconia subpallida*) n'a pas été complétée. Le COSEPAC a décidé qu'un rapport de situation entièrement mis à jour est nécessaire pour évaluer la situation de cette espèce sauvage. Les évaluations du bourdon américain (*Bombus pennsylvanicus*), de la cicadelle à queue rouge (*Aflexia rubranura*) population des Prairies, et de la lobaire réticulée (*Lobaria retigera*) ont été reportées. Ces espèces sauvages seront reconsidérées par le COSEPAC à une réunion ultérieure.

13/01/2018